

Rapporteur : M. HUBERT

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 JUIN 2024

**PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES
RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES**

oOo

RAPPORT

Dans le cadre des relations d'amitié qu'elle entretient avec ses villes jumelles, la Ville d'Antony organise des déplacements, ou contribue à leur organisation, et accueille des délégations étrangères. A ce titre, elle est amenée à prendre en charge certains frais relatifs au transport ou à l'accueil de personnes contribuant aux liens d'amitiés avec les villes jumelées.

3 projets rentrent dans ce cadre :

Suite à l'invitation du Maire de Taroudant, une délégation antonienne s'est rendue au Maroc du 27 au 30 mai 2024.

Suite à l'invitation de la Maire de Reinickendorf, une délégation antonienne s'est rendue en Allemagne du 13 au 16 juin 2024.

Suite à l'invitation de la ville d'Olomouc et à nos échanges sportifs dans le cadre du semi-marathon, un Antonien s'est rendu à Olomouc pour le semi-marathon du 15 juin 2024.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la prise en charge de ces frais de voyage.

REPUBLIQUE FRANCAISE



DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

ARRONDISSEMENT D'ANTONY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 Juin à vingt heures,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANTONY, dûment convoqué le 21 Juin 2024 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SENANT.

Le nombre des membres composant le conseil est de 49, dont 49 sont en exercice et 41 présents à cette séance.

PRESENTS : M. SENANT, Mme PRECETTI, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme SANSY, M. HUBERT, Mme SCHLIENGER, Mme VERET, M. LEGRAND, M. NEHME, Mme GENEST, M. AIT-OUARAZ, M. ARJONA, M. REYNIER, Mme LEMMET, M. VOULDOUKIS, M. DI PALMA, M. KALONJI, Mme FAURET, M. PEGORIER, Mme ENAME, M. GOULETTE, M. BEN ABDALLAH, Mme BERTHIER, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme GALLI, Mme RAFIK, Mme HUARD, M. MAUGER, M. MONGARDIEN, Mme DESBOIS, M. HOBEIKA, M. COURDESSES, Mme GODEFROY, M. EDOUARD, M. CHARRIEAU, M. DECROP, Mme SIMON, M. SOUCHAUD.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conseillers excusés ayant donné pouvoir :

Mme EL MEZOUED	à M. AIT-OUARAZ	M. FOYER	à M. KALONJI
Mme AUBERT	à M. VOULDOUKIS	Mme LEON	à M. REYNIER
M. BENSABAT	à M. SENANT	Mme REMY-LARGEAU	à M. MAUGER
Mme SALL	à M. HOBEIKA		

Conseiller absent : M. PARISIS

Mme SIMON est désignée comme secrétaire.

La présente délibération a été adoptée par :

48	Voix	POUR
	Voix	CONTRE
	Voix	ABSTENTION
	Voix	N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE

OBJET : PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES

Le CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que la Ville d'Antony entretient depuis de longues années, des relations d'amitié avec les Villes Etrangères ;

CONSIDERANT qu'afin de permettre le développement des échanges avec les villes concernées, il a été créé par délibération, en date du 29 Juin 2000, une commission extra-municipale à cet effet ;

CONSIDERANT, par ailleurs, que dans le cadre de ces relations d'amitié, la ville est amenée à prendre en charge certaines dépenses relatives au transport ou à l'accueil de personnes ;

CONSIDERANT qu'ainsi, des élus : Monsieur AIT OUARAZ, Madame EL MEZOUED, ainsi que Madame VAN STEENKISTE, chargée de missions relations internationales, se sont rendus à Taroudant du 27 mai au 30 mai 2024 ;

CONSIDERANT que deux bénévoles membres de l'Association Maroc Solidarité : Madame BOURGEOIS et Monsieur BOUTGAROUT se sont également rendus à Taroudant pour accompagner la délégation du 27 mai au 30 mai 2024 ;

CONSIDERANT que des élus : Mesdames PRECETTI, VERET, GALLI, SALL, ainsi que Madame VAN STEENKISTE, chargée de missions relations internationales, se sont rendues à Reinickendorf du 13 juin au 16 juin 2024 ;

CONSIDERANT que deux bénévoles : Mesdames GROSJEAN et MONTBEYRE se sont également rendues à Reinickendorf pour accompagner la délégation, du 13 juin au 16 juin 2024 ;

CONSIDERANT qu'un coureur Antonien, Monsieur MATEU s'est rendu à Olomouc dans le cadre des échanges pour le semi-marathon, du 14 juin au 16 juin 2024 ;

Après en avoir délibéré ;

ARTICLE 1^{er}.- Décide de prendre en charge les frais détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2.- Dit que la dépense sera engagée sur les crédits inscrits au budget 2024.

Suivent les signatures

.....



Pour extrait conforme
Le Maire

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 27 JUIN 2024

PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS DE JUMELAGE AVEC DES VILLES ETRANGERES

Ville concernée	Nom et Prénom	Nature de la dépense	Montant TTC
TAROUDANT Maroc	AIT OUARAZ Said	Billet d'avion (A/R) Paris-Agadir du 27 au 30 mai	398
TAROUDANT Maroc	EL MEZOUED Lynda	Billet d'avion (A/R) Paris-Agadir du 27 au 30 mai	433
TAROUDANT Maroc	VAN STEENKISTE Agathe	Billet d'avion (A/R) Paris-Agadir du 27 au 30 mai	398
TAROUDANT Maroc	BOURGEOIS Laurence	Billet d'avion (A/R) Paris-Agadir du 27 au 30 mai	398
TAROUDANT Maroc	BOUTGAROUT Aziz	Billet d'avion (A/R) Paris-Agadir du 27 au 30 mai	398
OLOMOUC République Tchèque	MATEU Rémy	Billet d'avion et train (A/R) Paris-Olomouc	727
REINICKENDORF Allemagne	PRECETTI Perrine	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 16 juin	250
REINICKENDORF Allemagne	VERET Marie	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 16 juin	250
REINICKENDORF Allemagne	GALLI Pauline	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 16 juin	250
REINICKENDORF Allemagne	SALL Hawa	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 16 juin	250
REINICKENDORF Allemagne	VAN STEENKISTE Agathe	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 16 juin	250
REINICKENDORF Allemagne	GROSJEAN Mireille	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 17 juin	210
REINICKENDORF Allemagne	MONTBEYRE Catherine	Billet d'avion (A/R) Paris-Berlin du 13 au 17 juin	210

*Vu pour être annexé
à la délibération du
Conseil Municipal en date du*

Total: 4 422€

27 JUIN 2024

Le Maire,

